

LES TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2024

COMMUNAUX

DESCRIPTION	TARIFS 2023	
Cantine scolaire		
Enfants	1,90 €	
Enseignants, personnels de l'école et communal	3,50 €	
Intervenants extérieurs	4,20 €	
Concession au cimetière		
Le m ² 30 ans	130 €	
50 ans	220 €	
Reprise le m ² bâti 30 ans	100 €	
50 ans	150 €	
Reprise le m ² non bâti 30 ans	130 €	
50 ans	220 €	
La case de columbarium 15 ans	300 €	
30 ans	500 €	
Intervention diverse d'un agent communal (à la charge du propriétaire)	20 € / heure	
Locations	Habitant de la commune	Personne extérieure à la commune
Salle Davoine		
Journée du lundi au vendredi (Période de 24h débutant et finissant durant les heures d'ouverture de la mairie)	75 €	150 €
+ forfait chauffage (oct. à avril)	50 €	70 €
+ forfait cuisine	30 €	35 €
Forfait week-end : du vendredi 14h au lundi 12h	150 €	300 €
+ forfait chauffage (oct. à avril)	50 €	70 €
+ forfait cuisine	30 €	35 €
Salle des Associations (à l'heure)	5 €	5 €
Barnum (installation et démontage par les agents)	70 €	100 €
Lot de 12 chaises	5 €	10 €
Lot de 3 tables	10 €	20 €

SERVICE DES EAUX

DESCRIPTION	TARIFS 2023
Eau (HT avec TVA à 5,5% et à 10% pour les prestations)	
Abonnement	53 €
Location compteur	4 €
m ³	1,68 €
Compensation pour la redevance collective	Répercussion du taux imposé par l'Agence de l'eau
Déplacement compteur à la demande de l'abonné	300 €
Fermeture (ouverture) vanne sous bouche à clé	30 €
Résiliation (reprise) abonnement et location	100 €
Fourniture nouveau compteur (si locataire responsable)	80 €
Assainissement (HT avec TVA à 10 %)	
Abonnement	44 €
m ³	0,80 €
Intervention d'un agent communal	
Intervention suite à un incident sur le réseau d'eau responsabilité imputée au particulier	20 € / heure

